



Internat de la réussite pour tous

AUTORISATION ANNUELLE POUR LE MERCREDI SOIR

Dans la mesure où les internes ont la possibilité de rentrer au domicile le mercredi, nous vous demandons de bien vouloir remplir ce document.

Sachez toutefois que l'absence à l'internat le mercredi soir ne donne pas lieu à une remise sur la facture.

Je soussigné(e), responsable légal de

l'élève..... en classe de , autorise mon enfant :

- à renter au domicile chaque mercredi soir
OU (rayer la mention inutile)
- à rester à l'internat chaque mercredi soir

Si la situation venait à changer, je préviendrai un CPE **par écrit** (courriel) au plus tard **le mercredi avant 12h00.**

Adresse électronique des CPE :

vie-scolaire2.0270003g@ac-rouen.fr

A

Le 2019

Signature: